



STATION DE MONTAGNE
ETE – HIVER

LA MAIRIE D'AURIS EN OISANS RECRUTE

AGENT TERRITORIAL SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES A.T.S.E.M – EMPLOI PERMANENT

La Mairie d'Auris en Oisans recrute à compter du 31 août 2018 un agent spécialisé des écoles maternelles (ATSEM).

MISSIONS

- ECOLE :
 - Organisation des moments de la vie quotidienne : apprentissage de l'autonomie et de la vie en groupe en respectant les rythmes de vie et les besoins de l'enfant.
 - Faire respecter les consignes données par l'instituteur
 - Animation d'activités, ateliers, jeux.
 - Accompagner la classe lors des déplacements (piscine, ski, sorties...)
 - Entretien de la salle de classe
- TRANSPORT SCOLAIRE :
 - Accompagner et surveiller les enfants pendant les transports scolaires.
- CLUB ENFANT LES MARMOTTES :
 - Pour compléter les heures, soutien au club enfant durant certaines vacances scolaires

PROFIL DEMANDE :

- Titulaire CAP petite enfance ou diplôme équivalent
- Titulaire BAFA est un plus
- Qualités requises :
 - Savoir écouter, communiquer, gérer les conflits
 - Sens de l'initiative, de l'organisation, autonome
 - Discrétion, rigueur et patience

Temps plein annualisé. CDD de 1 an renouvelable.

Rémunération statutaire + Régime indemnitaire négociable selon expérience.

Date limite de dépôt des candidatures : 18 mai 2018

Lettre de motivation et CV à adresser à

Monsieur Le Maire – 38142 AURIS EN OISANS

Ou à l'adresse mail: comptabilite@mairie-auris.fr